

Plan de services en français

2020–2021

Terres et Forêts



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Ministère des Terres et des Forêts
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-68-2

Plan de services en français 2020–2021

Ministère des Terres et des Forêts

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2020–2021.”

Message de la sous-ministre

C’est avec plaisir que je présente le Plan de services en français pour le ministère des Terres et des Forêts pour l’exercice 2020–2021. Le Ministère a de vastes responsabilités liées à l’intendance, au développement, à la gestion, à la conservation et à la protection de la biodiversité, des forêts et des parcs de la Nouvelle-Écosse. Cette intendance s’ajoute à l’administration des terres de la Couronne de la province. Le Ministère s’engage à une transformation à long terme sur la façon de traiter l’équilibre entre les avantages écologiques, économiques et sociaux par la gestion de ressources durables et la prise de décisions basée sur les faits.

Les terres de la Couronne et les ressources naturelles de notre province appartiennent à tous les Néo-Écossais. Le Ministère favorise l’intendance partagée de ces ressources en fournissant des informations et en offrant des activités de sensibilisation dans l’intérêt des Néo-Écossais. Le public devrait être en mesure de comprendre comment et pourquoi des décisions sont prises alors que nous continuons d’adopter des approches novatrices à la gestion de la biodiversité, des parcs, des forêts et des terres de la Couronne de notre province. Nous allons donc continuer à faire preuve de transparence dans nos décisions et à faire participer le public et les parties intéressées dans le cadre de consultations. S’il y a lieu, nous offrirons des ressources et du contenu en français pour faire en sorte que tous les gens de la Nouvelle-Écosse aient accès aux renseignements nécessaires, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité publique et à la promotion de nos 120 parcs de camping et parcs d’utilisation diurne auprès des visiteurs francophones d’ici et d’ailleurs.

Julie Towers

Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l’importance de la prestation de services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d’autres institutions publiques désignées à l’échelle du gouvernement, y compris l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l’entremise du Comité de coordination des services en français. Ces partenariats nous permettent de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Le Ministère continue de fournir en français des informations qui pourraient intéresser la communauté acadienne et francophone de la province. Les responsabilités du Ministère en matière d’intendance de nos ressources naturelles aident à soutenir l’économie de nombreuses communautés acadiennes et francophones. Dans le but de tenir compte des priorités de la communauté acadienne et francophone, le Ministère prend en compte les contributions de la communauté durant les activités de participation du public et l’examen de lois visant le ministère.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français de leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre et à devenir membres des conseils, agences et commissions du gouvernement; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du conseil exécutif. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français.

Coordonnateur des services en français

Matthew Retallack
matthew.retallack@novascotia.ca
902-717-0914

Services offerts en français

Le Ministère offre ce qui suit :

- plusieurs pages Web;
- des rapports en ligne;
- des publications en français.

Cela comprend :

- le guide des parcs (<https://parks.novascotia.ca/sites/default/files/Parks-Guide-2019-Fr.pdf>);
- des informations sur la gestion de petits lots boisés privés;
- des informations sur la manière de vivre avec des coyotes;
- des informations sur le moment où faire le brûlage de broussailles.

Communication en français avec le public

Le Ministère appuie le respect continu des exigences de la *Loi sur les services en français* et de son règlement en ce qui concerne la communication avec le public. Il veut faire preuve de transparence en offrant des services en français.

- Les gens de la Nouvelle-Écosse et les visiteurs qui souhaitent réserver un emplacement dans nos terrains de camping provinciaux peuvent le faire en français en se servant de la ligne de réservation téléphonique, soit le 1-888-544-3434 (sans frais en Amérique du Nord), ou en composant le 519-826-5301 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord).
- Le Ministère a déterminé les membres de son personnel qui parlent français, et la plupart des bureaux peuvent offrir des services en français en personne, au téléphone et par correspondance (lettres et courriels).

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020

Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Objectif du Ministère : sensibiliser davantage le personnel aux responsabilités et aux obligations relatives aux services en français.
 - Le coordonnateur des services en français a présenté aux gestionnaires et aux directeurs du Ministère les responsabilités et les obligations relatives aux services en français.

Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Objectif du Ministère : améliorer le contenu en français sur le site Web du Ministère et en faciliter l'accès.
 - Le Ministère a diffusé quatre communiqués de presse en français (par exemple, celui portant sur l'ouragan Dorian et ceux relatifs à la sécurité publique et à d'autres sujets).

Objectif stratégique 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Objectif du Ministère : veiller à respecter les exigences législatives en matière de consultation de la communauté acadienne et francophone lors d'au moins une séance de chaque série de consultations publiques provinciales organisées par le Ministère.
 - Le Ministère a fait l'offre active de services en français lors de consultations publiques provinciales qu'il a organisées.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Objectif du Ministère : sensibiliser davantage le personnel aux responsabilités et aux obligations relatives aux services en français.
 - Mesure : séances d'information à l'intention du personnel au sujet des obligations prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.

Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Objectif du Ministère : améliorer le contenu en français sur le site Web du Ministère et en faciliter l'accès.
 - Mesure : traduction en français des communiqués de presse relatifs à la sécurité publique et d'autres documents pertinents.

Objectif stratégique 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Objectif du Ministère : veiller à respecter les exigences législatives en matière de consultation de la communauté acadienne et francophone lors d'au moins une séance de chaque série de consultations publiques provinciales organisées par le Ministère.
 - Mesure : mécanismes appropriés pour les consultations utilisés dans le cadre de l'examen ministériel des lois.